

AVIS PRÉALABLE À L'ATTRIBUTION D'UNE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC SUITE À UNE MANIFESTATION D'INTÉRÊT SPONTANÉE

PORT DE PECHE DE SAINT-QUAY PORTRIEUX

1. Autorité gestionnaire du domaine public

- Dénomination : La SEM Bretagne Armor Pêche
- Adresse : Île Anita Conti – Port du Légué - 22000 Saint Brieuc
- Contact : Alexandra Tardivel (alexandra.tardivel@bretagne-armor-peche.bzh)

2. Objet de l'avis

L'autorité gestionnaire a reçu une manifestation d'intérêt spontanée visant l'attribution d'un titre d'occupation pour l'installation et l'exploitation de cuves de stockage, d'équipements et service de distribution de carburant sur le Port de Saint-Quay-Portrieux.

En application de l'article L. 2122-1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques, l'autorité gestionnaire s'assure, par la présente publicité, de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente pour l'exploitation de cette activité sur ladite emprise. Si aucun autre candidat ne se manifeste dans le délai imparti, l'autorité gestionnaire pourra délivrer le titre d'occupation au porteur à l'origine de la demande. Si des candidats se manifestent, une procédure de sélection préalable sera organisée conformément à l'article L. 2122-1-1 du Code général de la propriété des personnes publiques.

3. Description et conditions de l'occupation envisagée

Activité : Avitaillement en carburant des navires de pêche et de la base de maintenance du parc éolien (gasoil pêche, essence sans plomb, AdBlue).

Nature du titre : Convention d'occupation temporaire (COT) du domaine public non constitutive de droits réels.

Localisation : Emprise du terre-plein du port de pêche de Saint-Quay-Portrieux (22).

Superficie de l'emprise :

- 92 m² de terre-plein, pour l'installation de deux cuves enterrées de 80m³.
- Deux postes de distribution en deux espaces distincts et distants l'un de l'autre.

Obligations : L'exploitant devra obligatoirement se conformer à la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), au Code des douanes et au règlement de police du port. Il assumera l'entière responsabilité du démantèlement des installations et de la dépollution du site en fin de titre

4. Modalités de présentation des manifestations d'intérêt concurrentes

Les candidats intéressés doivent transmettre une manifestation d'intérêt concurrente par mail au contact identifié à la section 1, **au plus tard le 6 novembre 2026 à 12h00.**

5. Date de publication de l'avis : 7 octobre 2026



Siège social

SEM BRETAGNE ARMOR PECHE
Île Anita Conti – Port du Légué - 22000 Saint Brieuc
Capital social 4 M€ | RCS Saint Brieuc 989739552
TVA Intracom. FR719897395522

Contacts

Exploitation Erquy +33 (0)2 96 63 55 00
Exploitation Saint Quay- Portrieux +33 (0)2 96 48 22 00
Administration +33 (0)2 96 63 22 05